



Département du Finistère
Commune de Trégarantec - 29260
 Tel : 02 98 83 61 65
 mairie.tregarantec@wanadoo.fr

Nombre de conseillers en exercice : 15	L'an 2026 le 30 juin à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Trégarantec, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Yann TOUDIC, Maire, après avoir été convoqué conformément à l'article L. 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
Étaient présent.e.s : 13	Yann TOUDIC Maire, Magali CORRE adjointe au Maire, Éric DROFF adjoint au Maire, Yann ALANOU adjoint au Maire, Corinne RIGAudeau adjointe au Maire, Sylvie GRAHAM, Romuald BOIVIN, Freddy MARTEAU, Emmanuel PERON, Maryline ROPARS, Cécile RENARD, Cyril RAPPAILLES et Anne BERROU.
Absents excusés avec procuration : 2	Yohann PENNEC (procuration à Yann TOUDIC) Lauriane LE DUFF (procuration à Maryline ROPARS)
Secrétaire de séance	Éric DROFF
Délibération n°2026- 34 : Approbation du devis Projet voie douce	

Le Maire présente le projet d'aménagement de voie douce. Il est précisé que d'ici la fin de l'année 2026, une voie douce sera aménagée sur les rues Menez Bargall, rue du Général de Gaulle, rue du Manoir et rue Anita Conti en direction de Leslein.

Cet aménagement intervient dans le cadre d'une politique de sécurité routière avec pour objectif :

- de réduire la vitesse qui sera limitée à 30km/h sur la partie de la voirie communale concernée,
- de sécuriser les déplacements et d'encourager la marche ainsi que les déplacements à vélo en limitant l'utilisation de la voiture pour les petits trajets
- de relier les grands axes de la commune.

Afin de sécuriser ces nouveaux aménagements, plusieurs modifications de la signalétique routière seront réalisées. Des panneaux « STOP » feront leur apparition à la résidence des Chênes, à l'allée de Brocéliande, rue du Val, rue des Ajoncs, à Toul an Dour ainsi qu'à l'allée des Hortensias.

Ces travaux permettront également de :

- remplacer de nombreux panneaux de signalisation devenus vétustes ;
- retracer les marquages au sol (STOP et Cédez-le-passage) aujourd'hui effacés par le temps ;
- créer une ligne discontinue au niveau de Leslein afin de limiter les écarts de trajectoire de certains véhicules.

Ce projet pourra bénéficier d'une subvention attribuée par le conseil départemental dans le cadre du Pacte Finistère, Volet 1 de l'année 2026, à hauteur de 80% du coût total des travaux.

Après avis favorable des membres de la commission voirie sollicités le 16 juin 2026, le Maire soumet au vote l'approbation du devis de l'entreprise CDL en date du 3 juin 2026 d'un montant :

- Hors taxe de 18 110.75 euros
- TTC de 21 732.90 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE :

- APPROUVE le devis établi par l'entreprise CDL Signalisation marquage pour un montant TTC de 21 732.90 €,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire,
- PRÉCISE que les crédits nécessaires à ces travaux sont inscrits au budget primitif 2026.

POUR 15 ; CONTRE 0 ; ABSTENTION 0

A TREGARANTEC, le 06 juillet 2026
 Le Maire, Yann TOUDIC

